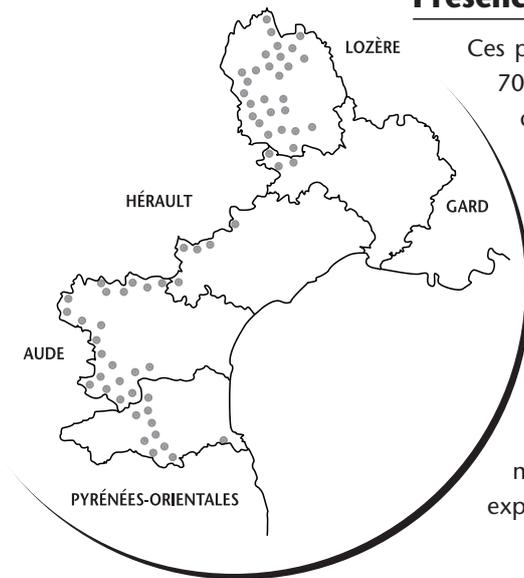


Présence en Languedoc-Roussillon



Ces peuplements sont fréquents dans tous les secteurs de montagne, à partir de 700 jusqu'à 1000 mètres d'altitude (voire 1200) pour le chêne sessile, et à partir de 800 (voire 1000) jusqu'à 1800 mètres d'altitude pour le hêtre (voir carte). On les trouve à plus basse altitude dans les secteurs sous influences océaniques, notamment dans l'Aude, en Razès et en Lauragais. Ils sont généralement composés de l'une ou l'autre essence mais quand les conditions naturelles conviennent, on peut les trouver en mélange. D'autres espèces peuvent leur être associées à l'état disséminé.

Pendant très longtemps, ces taillis ont fourni la seule source d'énergie disponible : le bois et le charbon de bois. Ceux-ci étaient utilisés pour le chauffage des habitations et par les industries (forges). A la suite d'intenses exploitations, parfois à rotation très courte, le hêtre a failli être éradiqué de nombreux massifs. Pendant la 2^{ème} guerre mondiale, la majeure partie des taillis a été exploitée. Depuis, les coupes sont beaucoup plus rares.

Régions naturelles où ils sont fréquents

Aubrac (48), Avant-Monts du Languedoc (11, 34), Basses-Cévennes à châtaignier (30, 48), Causses lozériens (48), Causses méridionaux (30,34), Conflent (66), Corbières occidentales (11), Hautes-Cévennes (30,48), Margeride (48), Montagne Noire (11, 34), Pays de Sault (11, 66), Monts du Somail-Espinouse et Bordure des Monts de Lacane (34), Razès et Piège (11), Vallespir (66).

Aspect général

Ces taillis, purs ou mélangés, ont généralement un couvert fermé. La densité des souches peut être très importante (supérieure à 2000/ha). Selon les stations, la hauteur des brins varie de 4 à 20 mètres à l'âge adulte. Un défaut du bois très dévalorisant, la gélivure, touche souvent le chêne sessile. Le bois de hêtre peut être nerveux, ce qui le rend inapte au sciage.

Variantes

Dans certains taillis, sont présents des résineux, notamment du pin sylvestre ou du sapin pectiné (hêtraie-sapinière). Dans ce cas, à moins que les résineux soient importants, on pourra également rattacher ces « taillis avec résineux » à ce groupe de peuplement.

Etages de végétation

Le chêne sessile est présent dans la partie haute de l'étage supraméditerranéen (de 700 à 1000 voire 1200 mètres d'altitude) avec le chêne pubescent et le châtaignier. Dans le Razès et le Lauragais, il est présent dans l'étage supratlantique à partir de 300 mètres d'altitude. Le hêtre caractérise l'étage montagnard à partir de 800 à 1000 mètres selon les conditions climatiques jusqu'à 1500 à 1800 mètres d'altitude.

Sols

Le chêne sessile et le hêtre poussent indifféremment sur des sols carbonatés (présence de calcaire actif) ou siliceux. Ils apprécient les terrains riches et plutôt profonds mais une forte humidité atmosphérique peut compenser une moindre profondeur du sol. On peut aussi les trouver sur des sols superficiels : dans ce cas, la qualité et la croissance des arbres s'en ressentent.



Taillis mélangé de chêne sessile et hêtre en Aubrac.

Potentiel économique, produits

Le potentiel économique de ces taillis est assez fort car le bois du chêne sessile et du hêtre sont appréciés pour diverses utilisations : les petits bois sont utilisés en bois de chauffage ou, pour le hêtre, pour la fabrication de pâte à papier ; les gros bois sont commercialisés en sciage et en déroulage. La vente des bois n'est pas toujours facile car la rentabilité des exploitations trouve vite ses limites en montagne à cause des fortes pentes, du manque de desserte et des coûts de transport. En outre, les gros bois de hêtre ont mauvaise réputation dans le Massif Central (Margeride et Cévennes).

Exposition aux risques d'incendie

Elle est peu importante en raison des conditions climatiques qui règnent dans les secteurs où se trouvent ces taillis.

Sensibilité du milieu naturel (érosion, paysage)

La sensibilité à l'érosion est importante sur les fortes pentes (au-delà de 30%).

La sensibilité paysagère sera d'autant plus forte que le peuplement se trouve sur un versant bien en vue d'un village ou d'une ville, d'une route ou d'un site fréquenté.

Habitats d'intérêt communautaire

Toutes les hêtraies peuvent être concernées en partie par des habitats d'intérêt communautaire (voir les cahiers d'habitats sur internet « www.environnement.gouv.fr »).

Pour la production de bois de chauffage

Gestion conseillée : traitement en taillis simple, par coupe de taillis tous les 40 à 60 ans, selon la grosseur des produits souhaités et la vitesse de croissance des arbres.

⚠ Attention : sur les fortes pentes et sur sols fragiles, ce type de coupe peut favoriser l'érosion. Il convient alors de choisir la gestion par « éclaircie de taillis » ou de réaliser des coupes de taillis sur de petites surfaces en prenant la précaution de disposer les rémanents en cordons en courbes de niveau pour limiter l'érosion. Enfin, dans le cas de peuplements de qualité, on préférera pratiquer la conversion en futaie (voir ci-dessous).

Gestion possible : « éclaircie de taillis » (voir ci-dessous)

⚠ Attention : ce type de gestion n'est pas rentable économiquement. Quand elle est appliquée, c'est généralement un autre objectif qui est recherché (voir ci-dessous). Par ailleurs, ces interventions reviennent à convertir le taillis en futaie sur souche. Le peuplement produira donc moins de bois de chauffage à l'avenir.

Gestion déconseillée : coupe préservant par-ci par-là, tous les 10 mètres ou plus, un brin frêle qui se plie lors du premier coup de vent. De tous les points de vue, ce type d'intervention est un non sens.

Pour la gestion sylvopastorale, la préservation du paysage ou la production de produits complémentaires (truffes)

Gestion conseillée : « éclaircie de taillis » prélevant au maximum la moitié des tiges ou un tiers du volume, préservant dans tous les cas au moins 600 brins/ha (1 arbre tous les 4 mètres) parmi les mieux développés. La première « éclaircie » peut intervenir à partir de 30 ans, et les suivantes à rotation de 10 à 15 ans selon la vitesse de croissance des arbres. Dans le cas de pâturage, pour favoriser le retour de l'herbe, les rémanents d'exploitation peuvent être mis en tas ou broyés. Dans le cas de « sylviculture truffière », l'ouverture du couvert peut être beaucoup plus importante.

⚠ Attention : ce type de gestion revient à convertir le taillis en futaie sur souche. Le peuplement produira donc moins de bois de chauffage à l'avenir. Dans le cas d'interventions abaissant fortement la densité, le propriétaire devra s'assurer qu'elles ne sont pas incompatibles avec d'éventuels engagements fiscaux ou avec la législation sur le défrichement.

Gestion déconseillée : coupe préservant par-ci par-là, tous les 10 mètres ou plus, un brin frêle qui se plie lors du premier coup de vent. De tous les points de vue, ce type d'intervention est un non sens.

Pour la production de bois d'œuvre de hêtre ou de chêne sessile

Gestion conseillée : conversion du taillis en futaie régulière selon une des techniques suivantes :

- *s'il y a beaucoup de brins de bonne qualité* (100 à 200/ha ou plus) : balivage intensif du taillis et coupe de conversion préservant entre 800 et 1100 brins/ha (entre 600 et 1100/ha pour le hêtre). Cette première intervention peut intervenir entre 30 et 50 ans et sera suivie d'autres éclaircies à la rotation de 10 à 15 ans selon la vitesse de croissance des arbres.

⚠ Attention : lors de la première intervention, il est très important de conserver une densité de tiges convenable même si l'intervention n'est pas rentable : elle doit être considérée comme un investissement et de sa qualité dépend l'avenir du peuplement.

- *s'il y a peu de brins de bonne qualité* (entre 50 et 100/ha) : « détournement » qui consiste en une éclaircie forte localisée autour de ces seuls brins de qualité. Cette première intervention peut intervenir entre 30 et 50 ans et sera suivie d'autres éclaircies ou détournements à la rotation de 15 à 20 ans selon la vitesse de croissance des arbres.

⚠ Attention : le « détournement » n'est pas une intervention rentable : il doit être considéré comme un investissement et de sa qualité dépend l'avenir du peuplement.

Gestion possible : conversion du taillis en futaie irrégulière selon une des techniques suivantes :

- *le peuplement comporte des arbres d'âge différent* de celui des brins de taillis (c'est souvent le cas quand d'autres essences sont présentes) : la coupe de conversion favorisera ces arbres pour accentuer l'irrégularisation du peuplement. Notamment les taches de semis naturels seront mises en lumière.

⚠ Attention : les arbres favorisés doivent être de bonne qualité et d'une espèce adaptée aux conditions naturelles. En outre, la qualité de l'intervention est très importante pour l'avenir du peuplement.

- *le peuplement n'est pas homogène* et comporte des secteurs sans arbre de bonne qualité : dans ces derniers, réaliser une coupe à blanc et planter de jeunes arbres, si possible d'une essence différente de celle qui compose le taillis pour favoriser la diversité. Dans les autres secteurs, faire une coupe de conversion classique.

⚠ Attention : ce mode de gestion n'est possible que si les trouées réalisées sont suffisamment grandes, si les plants sont repérés et suivis annuellement (dégagements, tailles de formation).

Pour la production de bois d'œuvre d'une autre essence

Gestion possible : coupe à blanc et renouvellement par substitution d'essences (voir fiche 10).

- ⚠ Attention : ce mode de gestion est recommandé surtout si, malgré de bonnes conditions de croissance (sol et climat), le taillis ne comporte pas d'arbres de qualité. Par ailleurs, sur les fortes pentes et sur sols fragiles, une coupe à blanc favorise l'érosion. Il convient alors de limiter la surface exploitée. Enfin, une plantation coûte cher à réaliser mais aussi à entretenir : il faut être sûr que le suivi indispensable à sa réussite sera assuré. Le choix des essences à introduire et la provenance des plants sont de première importance.



Futaie sur souche après réalisation d'une coupe de conversion dans un taillis de hêtre en Conflent.

Recommandations particulières pour une gestion durable

D'une manière générale, l'ouverture de grands massifs homogènes par la réalisation de coupes de bois est favorable à la diversité biologique car elle favorise le retour ou le maintien de nombreuses espèces animales et végétales. Ceci est particulièrement important dans les hêtraies pour favoriser la minéralisation de la matière organique dont la décomposition est difficile (ce qui participe à l'acidification du sol) et le développement d'un sous-bois contrarié par le couvert très sombre de cette espèce.

- **Favoriser la diversité** en préservant si possible, lors des coupes de conversion, les essences disséminées (merisier, érables, alisiers, frêne, sapin pectiné, etc.). Quelques années après une coupe de taillis, il est possible de passer dans la parcelle pour dégager de la concurrence les semis ou les rejets de ces essences.
- **Favoriser la qualité paysagère** en conservant lors des interventions, si c'est possible, un mélange feuillus-résineux, ce qui améliorera en plus la qualité de l'humus.
- **Privilégier la qualité des interventions** plutôt que la quantité réalisée : notamment pour les coupes de conversion, mieux vaut bien travailler sur une petite surface que bâcler l'intervention sur un versant entier.
- **Préserver les habitats prioritaires et les espèces protégées** et, plus généralement, les milieux particuliers. Notamment, il n'est pas rare de trouver en altitude des tourbières au milieu des peuplements forestiers : pour les préserver, il est conseillé d'éviter les coupes à blanc en amont, de ne pas y planter des arbres ou déposer des matériaux, de ne pas drainer.
- **Lors des coupes de taillis, raser les souches** le plus près possible du sol pour favoriser la pérennité du peuplement.
- **Organiser le débardage** pour qu'il ne détériore pas le milieu naturel (tassement du sol, érosion...) ni les arbres conservés sur pied.
- **Prévenir l'érosion et les éboulements** : certains taillis sont situés en situation extrême (crêtes, pentes très fortes...). Les arbres sont rachitiques et ces peuplements n'ont pas de fonction de production mais leur rôle de protection du milieu naturel est très important. Le gestionnaire doit préserver ces peuplements.

Pour en savoir plus

- Schéma régional de gestion sylvicole ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « L'amélioration des taillis par balivage intensif » ; CRPF ; 2001
- Cahiers d'habitats consultables sur internet « www.environnement.gouv.fr » pour plus de détails sur les habitats